



# <u>La tenue en lycée professionnel</u> Métiers de la relation client et du commerce et de la vente

Vous êtes élève en lycée professionnel dans les métiers de la relation client et du commerce et de la vente.

Dans le cadre de votre formation, la tenue a toute son importance, à la fois pour la recherche de stage et pour l'intégration dans le monde professionnel. C'est pourquoi deux journées sont dédiées dans l'emploi du temps, à cet élément de votre formation (les jours vous seront communiqués à la rentrée).

### Préconisations à suivre :



### **FILLES**

# **GARÇONS**



- Pantalon / jupe / robe
   Longueur obligatoire des jupes et robes : 2
   cms au-dessus du genou
- Veste habillée: L'établissement se charge de fournir la veste dans le cadre d'un partenariat avec un magasin dijonnais.
- Chemisier ou haut habillé sans motifs acceptés
   En hiver, cols roulés acceptés sous la veste.
   En été, tee shirt et polos unis acceptés.
- Chaussures: habillées mais neutres avec ou sans talons
   (Derbies, escarpins, bottines, mocassins, bottes, ballerines ou sneakers noir ou blanc neutres, logo discret toléré)



- Pantalon de costume, pantalon chino ou pantalon de toile
- Veste de costume ou habillée:
   L'établissement se charge de fournir la veste dans le cadre d'un partenariat avec un magasin dijonnais.
- Chemise dans le pantalon
   En hiver, cols roulés acceptés sous la veste
   En été, chemisette (ex: chemisette en lin),
   tee shirt et polos unis acceptés.
- Chaussures: chaussures de villes, mocassins, derbies ou sneakers noir ou blanc, neutres, logo discret toléré











- Dos et épaules nus
- Débardeur court dit « Croc top »
- Short, jean, jogging
- Baskets compensées et baskets à scracth
- Couvre-chef









- Pantalons Cargo
- Casquettes, couvre-chef
- Jean, short, jogging







## **OBLIGATOIRE**:

- Piercings interdits (sauf aux oreilles)
- Cheveux coiffés et propres (les yeux doivent être visibles)
  - Barbe bien taillée
  - Penser à une ceinture pour tenir vos habits à la taille.

## **NE PAS PORTER EN CLASSE :**

- Lunettes de soleil
  - Sacoche
- Ecouteurs filaires et non filaires





### **Sanctions**:

En cas d'oubli **une fois** de la tenue ou d'une partie de la tenue professionnelle dans le trimestre/semestre : RIEN.

En cas d'oubli **deux fois** de la tenue ou d'une partie de la tenue professionnelle dans le trimestre/semestre : 2 heures de retenue + information aux parents.

En cas d'oubli de **plus de deux fois** de la tenue ou d'une partie de la tenue professionnelle dans le trimestre/semestre : sanction attribuée par la vie scolaire en concertation avec le professeur d'enseignement professionnel + information aux parents.

Le contrôle du respect des tenues s'effectuera tous les jours imposés, par les professeurs d'enseignement professionnel.

En signant cette charte, je m'engage à la respecter et l'appliquer tout au long de ma scolarité au lycée professionnel tertiaire Saint-Bénigne, sans quoi je me verrai appliquer des sanctions justifiées.

La direction pédagogique, L'équipe pédagogique, La vie scolaire,

Signature de l'élève : Signature des parents :